

Marnier Lapostolle

Un « zest »

vibratoire bien maîtrisé

Pour trier les zestes d'orange entrant dans la composition de son « Grand Marnier », la société Marnier Lapostolle utilise des machines vibrantes. Leur reconception vibratoire a permis de réduire de 20 à 60% l'impact sur l'environnement de production et le confort du personnel.



#### NOTRE CLIENT

##### Raison sociale

Société des produits Marnier Lapostolle

##### C.A

110 millions d'euros (dont plus de 90% à l'export)

##### Effectif

300 personnes

##### Activité

Production de boissons alcooliques distillées

La Société des produits Marnier Lapostolle est spécialisée dans la production et la commercialisation de vins et de spiritueux dont le célèbre « Grand Marnier ». La préparation des zestes d'oranges servant à la fabrication de cette liqueur nécessite que les écorces soient triées sur des machines vibrantes à balourd, appelées « zesteuses ». « Nos deux zesteuses, installées depuis 2012, sont parfaitement efficaces, mais elles ont un défaut, celui de faire vibrer le sol, explique Patrick Raguenaud, directeur des sites de production de la société.

*Ces vibrations excessives sont un réel désagrément pour le personnel et peuvent avoir des conséquences néfastes sur le bâtiment. »*

#### Une amélioration immédiate

Soucieuse d'améliorer le confort de ses opérateurs et de protéger le bâtiment, l'entreprise a demandé au Cetim de « diagnostiquer le problème et de proposer des solutions simples qui ne réduisent pas l'efficacité des zesteuses ». Sur place, les experts du Centre ont mesuré les vibrations au moyen d'accéléromètres

disposés sur les machines et sur le sol. Des mesures au marteau ont également permis de déceler d'éventuelles résonances. Verdict : les vibrations de la dalle en béton sont dues à la mauvaise isolation vibratoire des machines. Le Cetim a alors calculé et proposé une solution corrective avec l'installation, de plots de caoutchouc et de membranes gonflables adaptés. « Suite à cette modification, l'amélioration a été spectaculaire dès la remise en marche des machines », indique M. Raguenaud. Vérification faite, le gain vibratoire apporté par ces nouvelles suspensions varie de 20 à 60 %.

## L'atout Cetim

Le Cetim dispose de solides compétences en matière d'analyse et d'isolation vibratoire :



diagnostic des installations, calcul et optimisation de l'isolation sur tout type de machines, contrôle et validation de l'efficacité des nouvelles solutions.